

Enquête 2024 auprès de la Génération 2021

S'insérer dans un monde instable : le diplôme reste une valeur sûre



Valérie ILARDI
Économiste
Céreq

Lola LERCARI
Statisticienne
Céreq

Fanette MERLIN
Socio-économiste
Céreq

Les premiers résultats de l'enquête Génération du Céreq éclairent l'entrée sur le marché du travail des jeunes sortis du système éducatif en 2021, dans un contexte marqué par les chocs économiques. Malgré un accès à l'emploi globalement favorable, ces jeunes affrontent des débuts de carrière instables où la qualité des emplois se dégrade avec la conjoncture. Replacés dans le temps long, ces résultats disent cependant surtout la permanence des hiérarchies scolaires : plus le diplôme est élevé, plus l'insertion reste favorable, et l'absence de diplôme continue de peser lourdement sur l'accès à l'emploi. S'appuyant sur une comparaison avec les précédentes Générations, ce *Céreq Bref* offre un regard sur l'évolution de la valeur des diplômes en vingt ans, et montre qu'ils gardent un fort rôle protecteur face au chômage.

Les premiers résultats de la dernière enquête Génération du Céreq sont l'occasion d'observer les débuts dans la vie active des jeunes sortis du système éducatif en 2021, année « exceptionnelle » à plus d'un titre. Interrogés en 2024, ces jeunes ont passé leur dernière année de formation dans un système éducatif en crise, dont le fonctionnement n'a cessé de s'adapter au *stop and go* sanitaire. Pour tous les élèves et étudiants, cette année 2020-2021 a été marquée par de l'enseignement à distance, un repli social et des freins à l'activité rémunérée. Dans l'enseignement supérieur, cela a conduit à une dégradation des conditions de vie des étudiants mais aussi de leur santé mentale [1]. Pour le secondaire, 2021 est aussi l'année de mise en œuvre du nouveau baccalauréat général. Dans quelle mesure ces conditions singulières ont-elles marqué l'entrée de ces jeunes dans la vie active ?

Débuter sur le marché du travail dans les années 2020, un contexte sans précédent

Au-delà des conditions de leur dernière année de formation, tous ces jeunes ont débuté sur le marché du travail dans un contexte, lui aussi, exceptionnel. Deux chocs successifs de grande ampleur ont bouleversé l'économie entre 2020 et 2025 : la pandémie de covid-19 puis la hausse de l'inflation,

apparue avec la reprise postcovid et exacerbée par la guerre en Ukraine [2]. Entrés en 2021 en plein rebond de l'activité économique, les jeunes de la Génération 2021 ont subi dès 2022 les conséquences d'un net ralentissement du marché du travail : leurs trois premières années de vie active sont à l'image de ce contexte instable.

Certains indicateurs sont particulièrement favorables. C'est le cas du premier revenu perçu à la sortie des études qui, en euros constants, a augmenté de +11 % par rapport à la Génération précédente (cf. Tableau 1). L'accès à l'emploi est lui aussi favorable : après trois ans de vie active, 74 % des jeunes de la Génération 2021 sont en emploi, soit une évolution de +6 % par rapport à la Génération 2017. Un taux d'emploi de ce niveau n'avait pas été mesuré par le Céreq depuis la cohorte ayant quitté le système éducatif en 2004. Le taux de chômage, lui, a baissé dans les mêmes proportions pour s'établir à 16 % dans l'ensemble de la Génération 2021.

Mais la main-d'œuvre débutante est tout aussi sensible à la dégradation de la situation économique, qui affecte les trajectoires à partir de l'été 2023 : alors que le taux de chômage était au plus bas (13 %), et le taux d'emploi au plus haut (77 %), ces deux indicateurs vont stagner puis se dégrader jusqu'à la fin de la période d'observation à l'automne 2024 (cf. Graphique 1).

Plus haut diplôme	Après trois ans de vie active							
	Médiane du premier revenu *		Taux d'emploi		Taux de chômage		Taux d'EDI*	
	G2021	évolution	G2021	évolution	G2021	évolution	G2021	évolution
Non-diplômé	1 260 €	2	43	13	40	-20	41	-20
CAP-BEP (niv3)	1 360 €	8	65	6	25	-18	55	-10
Bac (niv4)	1 400 €	9	71	3	18	-13	56	-8
Bac+2 (niv5)	1 480 €	8	81	ns	13	-14	66	-11
Santé-social	1 840 €	12	93	ns	3	ns	79	ns
Bac+3/4 (niv6)	1 530 €	10	78	2	13	ns	67	-11
Master (niv7)	1 810 €	6	87	3	9	-15	71	-13
Ingé-commerce	2 130 €	ns	90	2	7	ns	76	-18
Autres Bac+5 (niv7)	2 020 €	12	87	ns	8	ns	83	ns
Bac+8 (niv8)	2 410 €	2	90	ns	6	ns	71	-6
Ensemble	1 530 €	11	74	6	16	-21	64	-9

Note de lecture : entre la Génération 2017 et 2021, le revenu médian à l'embauche du premier emploi a augmenté de 11 % pour atteindre 1530 € mensuels.

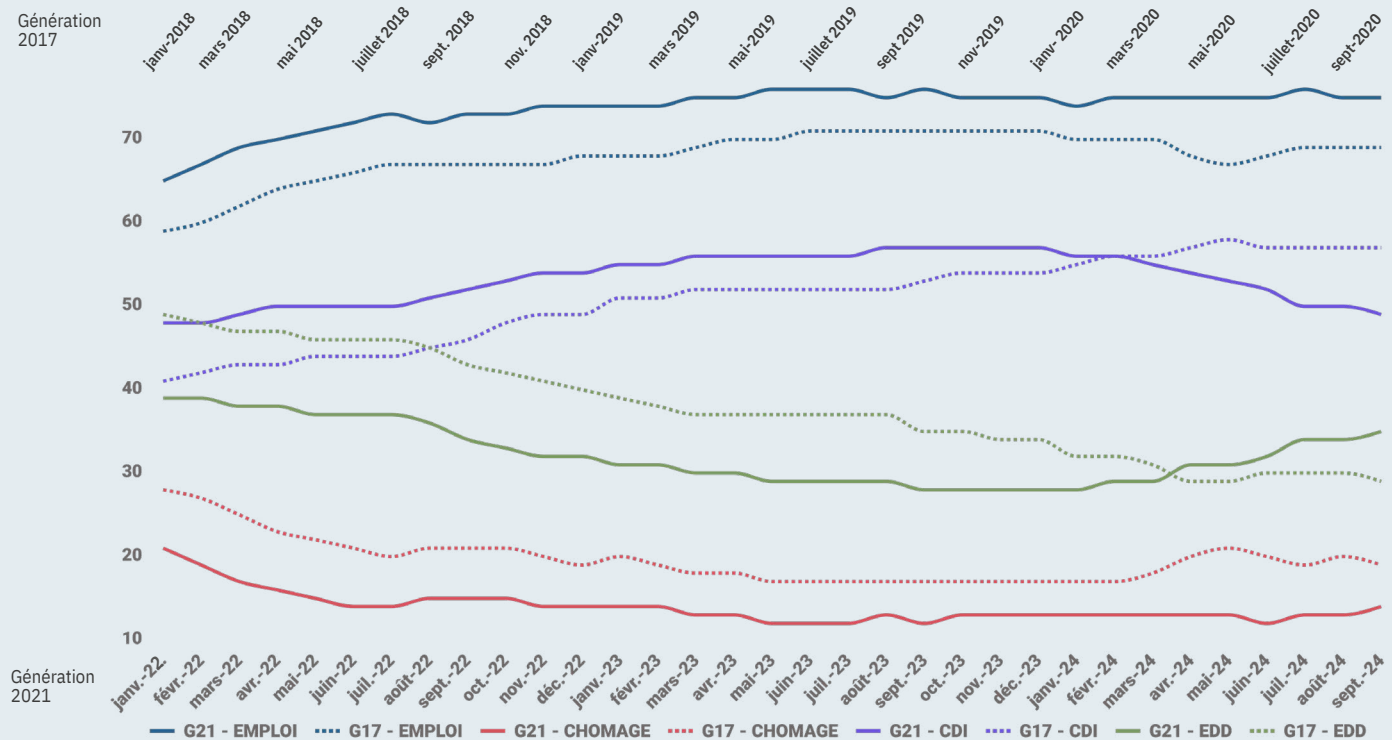
Le taux d'emploi à la date d'interrogation a aussi augmenté entre les deux Générations (+6 %).

Source : enquête 2024 auprès de la Génération 2021 ; enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

Champ : ensemble des sortants, hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

* parmi les emplois.

[Graphique 1] Situation professionnelle des jeunes, mois par mois, comparaison Génération 2017 et Génération 2021



Lecture : en janvier 2022, le taux de chômage des jeunes entrés sur le marché du travail en 2021 s'élevait à 22 %. En janvier 2018, il s'élevait à 29 % pour les jeunes entrés sur le marché du travail en 2017.

Source : enquête 2024 auprès de la Génération 2021 ; enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

Champ : ensemble des sortants (taux d'emploi), jeunes actifs (taux de chômage), jeunes en emploi (part de CDI et part d'EDD) ; hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

Surtout, ce repli conjoncturel est venu détériorer fortement la qualité des emplois occupés et ce, dès le début de l'année 2023. Ainsi, alors que logiquement la part des emplois en CDD diminuait continûment depuis la sortie du système éducatif, et que celle des CDI progressait symétriquement, les tendances observées pour ces deux courbes (cf. Graphique 1) s'inversent après une phase de stagnation au début de l'année 2024. Après trois ans de vie active, l'emploi à durée indéterminée ne concerne plus que 64 % des jeunes en emploi, une part franchement en baisse (-9 %) par rapport à celle observée dans la Génération 2017.

Ces tendances concernent à peu près tous les niveaux de diplôme. La Génération 2021 a donc fait ses premiers pas sur un marché du travail bousculé par des crises, qui n'ont toutefois pas gommé les forts écarts d'insertion habituellement observés selon le niveau d'études.

La situation des jeunes sortis en 2021 du système éducatif au plus bas niveau de qualification demeure de loin la plus difficile, avec un taux de chômage à 40 % en dépit d'une baisse assez nette par rapport à la Génération 2017 (-20 %). Moins de la moitié des non-diplômés sont en emploi trois ans après la fin de formation initiale, et parmi ceux-ci, moins de la moitié occupent un emploi à durée indéterminée (EDI), qu'il s'agisse d'un contrat à durée indéterminée (CDI), d'un emploi de fonctionnaire ou d'une activité indépendante (cf. Tableau 1). Au premier emploi, du fait du temps partiel, leur revenu médian est inférieur au montant d'un SMIC mensuel net à temps plein la même année.

Pour les autres, la tendance générale reste à l'amélioration de l'insertion au fil de l'élévation du niveau de diplôme. Mais ce lien n'est pas aussi systématique qu'il n'y paraît, et cela indépendamment des écarts d'insertion selon les spécialités de formation ou la voie d'enseignement à niveau donné, déjà identifiés pour les Générations antérieures, par exemple. Le diplôme offre-t-il encore une protection sûre face à un contexte incertain ? Pour le savoir, ce *Céreq Bref* s'intéresse à l'évolution de la valeur des diplômes sur le temps long, en regardant l'évolution de l'accès à l'emploi, de l'accès à l'emploi stable, du risque de déclassement et du niveau de revenu selon le diplôme atteint, sur une période de vingt ans.

Replacer l'entrée dans la vie active de la Génération 2021 dans le temps long

Entre l'entrée sur le marché du travail de la Génération 2004 et l'interrogation en 2024 de la Génération 2021, vingt ans ont passé durant lesquels six cohortes ont été interrogées. Sur cette période,

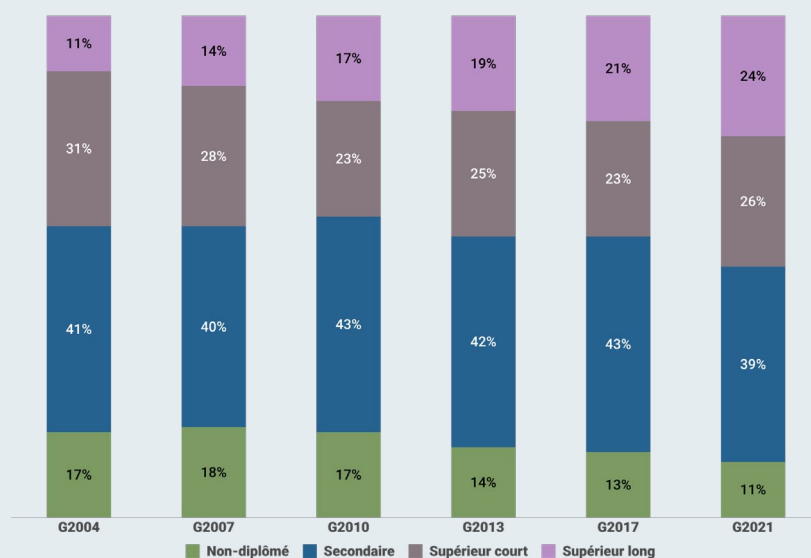
[Encadré 1] Les données

L'enquête 2024 auprès de la Génération 2021 est représentative au niveau national des 773 000 individus ayant quitté pour la première fois le système éducatif en 2021, depuis le niveau collège jusqu'au niveau doctorat. Plus de 31 000 jeunes ont été interrogés entre septembre 2024 et janvier 2025 sur leur parcours scolaire et leurs trois premières années de vie active, à l'aide d'un calendrier mensuel d'activités. Le dispositif Génération relève de la statistique publique.

Le champ comprend l'ensemble des primo-sortants du système éducatif entre octobre 2020 et décembre 2021, âgés de 35 ans ou moins, de toutes nationalités et inscrits dans un établissement de formation durant l'année scolaire 2020-21 en France métropolitaine et dans les DROM, résidant en France ou à l'étranger au moment de l'enquête. Les jeunes qui ont interrompu leurs études pour 17 mois ou plus (sauf pour raisons de santé) sont exclus du champ, tout comme les jeunes ayant repris leurs études en formation initiale pendant les 16 mois suivant leur entrée sur le marché du travail.

Dans l'optique d'une comparaison temporelle sur longue période, cette étude mobilise aussi les interrogations à trois ans des enquêtes Génération 2004, 2007, 2010, 2013, 2017. Il est à noter certaines évolutions du champ entre ces enquêtes : les sortants d'IUFM ne sont pas interrogés dans la Génération 2010 ; depuis la Génération 2013, les élèves fonctionnaires entrent dans le champ quand ils sortent d'école de la fonction publique et non plus quand ils y entrent ; à partir de la Génération 2017, on interroge les jeunes sortis d'études jusqu'à décembre n+1 (auparavant octobre) ; la durée maximale de césure en cours d'étude est passée de 12 à 16 mois dans les Générations 2017 et 2021, tout comme la durée avant une reprise d'études après la sortie initiale. Cependant, ces évolutions de champ n'affectent pas les résultats présentés dans la suite de ce *Céreq Bref* par très grands niveaux de diplômes.

[Graphique 2] Plus haut diplôme des sortants du système éducatif (comparaison sur vingt ans)



Source : enquêtes Génération 2004, 2007, 2010, 2013, 2017, 2021, interrogations à 3 ans, bases principales.

Champ : ensemble des sortants, hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

[Graphique 3] **Évolution des salaires et revenus perçus à l'embauche du 1er emploi, selon le niveau de diplôme (en euros constants)**



Lecture : Le revenu médian des jeunes de la Génération 2021 à l'embauche de leur premier emploi après la sortie d'étude est de 1 530 €.

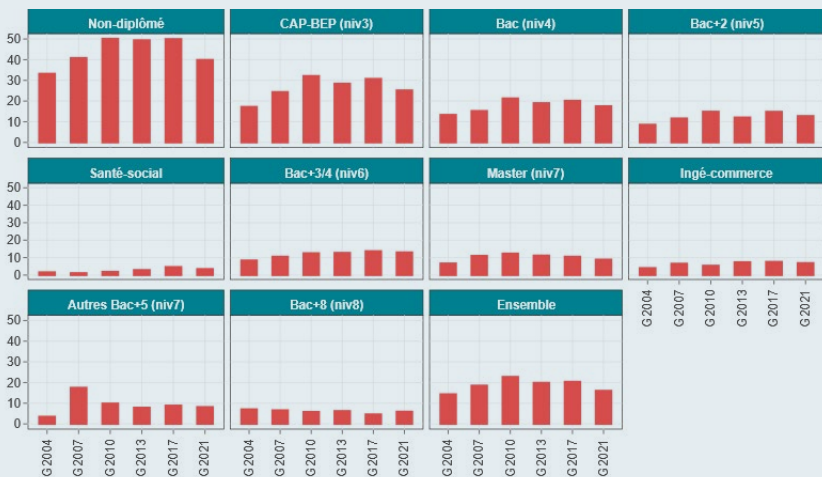
Sources : enquêtes Générations 2004, 2007, 2010, 2013, 2017, 2021, interrogations 3 ans après leur sortie des études, bases principales.

Champ : sortants ayant été au moins une fois en emploi durant leurs trois premières années de vie active, hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

le niveau d'éducation à l'entrée sur le marché du travail s'est nettement élevé (cf. Graphique 2). Si ce mouvement répond à une tendance au long cours, portée notamment par des objectifs nationaux et internationaux en la matière, il a connu une accélération dans le courant des années 2010 aussi appelée troisième explosion scolaire [3]. La conjonction de plusieurs facteurs, dont une dynamique démographique et la réforme du baccalauréat professionnel, a conduit à cette nouvelle vague d'expansion scolaire, qui s'est principalement déroulée dans l'enseignement supérieur.

On le voit à la sortie du système éducatif où en 2021 presque un quart d'une Génération (24 %) termine ses études avec un diplôme de l'enseignement supérieur long (cf. Graphique 2). Cette part était seulement de 11 % pour la Génération 2004. Cette tendance à la massification n'est pas pour autant une démocratisation des études supérieures, puisque les élèves n'y accèdent pas tous à égalité selon leur origine sociale ; seuls 11 % des enfants de ménage défavorisé sont sortis du système éducatif en 2021 avec un diplôme du supérieur long, contre 55 % des enfants de ménage favorisé. Les disparités genrées de durée des études, elles, se sont inversées : parmi la Génération 2004, les femmes étaient encore légèrement moins nombreuses que les hommes à sortir avec un diplôme du supérieur long ; elles sont désormais 27 % de la Génération 2021 contre seulement 21 % des hommes.

[Graphique 4] **Évolution du taux de chômage après 3 ans de vie active, selon le niveau de diplôme en 20 ans**



Lecture : 16 % des sortants de la Génération 2021 sont en recherche d'emploi à la date d'enquête, en 2023.

Sources : enquêtes Générations 2004, 2007, 2010, 2013, 2017, 2021, interrogations à 3 ans, bases principales.

Champ : actifs à la date d'enquête, hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

Les débutants étant de plus en plus diplômés, leur diplôme a-t-il toujours la même valeur dans les premières années de vie active ? Cette question a suscité de nombreux travaux. Un phénomène de dévalorisation des diplômes et, notamment, de déclassement est encore régulièrement évoqué dans le débat public. La comparaison temporelle effectuée ici vise à savoir si la troisième explosion scolaire a effectivement contribué à diminuer la valeur des diplômes.

2004-2024 : vingt ans d'évolution de la valeur des diplômes

Quatre indicateurs d'insertion sont successivement mesurés sur six cohortes d'entrants sur le marché du travail : les revenus perçus à la sortie des études (revenu à l'embauche du premier emploi) ; le taux de chômage après trois ans de vie active ; la part d'une Génération accédant après trois ans à l'emploi à durée indéterminée (EDI) ; la part de jeunes déclassés après trois ans (cf. Encadré 2). Ces quatre indicateurs d'insertion professionnelle sont déclinés par grands niveaux de diplôme au fil des six cohortes (cf. Graphiques 3, 4, 5, 6).

Les **revenus** : dans l'ensemble, on constate une stagnation en début de période des revenus à l'em-

bauche du premier emploi, suivie d'une hausse assez nette entre les deux dernières cohortes (G2017 et G2021) pour presque tous les niveaux de diplômes (cf. Graphique 3). Pour autant, on observe sur toute la période une relative stabilité du classement des rémunérations en fonction du niveau d'études, alors même que les écarts de revenus s'étaient plutôt resserrés dans les années 2000 pour les débutants sur le marché du travail [4], en partie du fait d'une perte de revenus des plus diplômés.

Le **taux de chômage** : il a d'abord fortement augmenté dans la première partie de la période, jusqu'à atteindre 23 % lors de l'interrogation en 2013 de la Génération 2010, entrée sur le marché du travail en pleine crise des subprimes (cf. Graphique 4). À partir de cette date, il stagne ou diminue jusqu'à l'interrogation en 2024 de la Génération 2021.

Pour les six Générations, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est toujours resté inférieur à un seuil de 15 %, quand celui des sortants de l'enseignement secondaire l'a systématiquement dépassé (à deux exceptions près, les sortants niveau bac de la Génération 2004 et les sortants autres bac+5 de la Génération 2007).

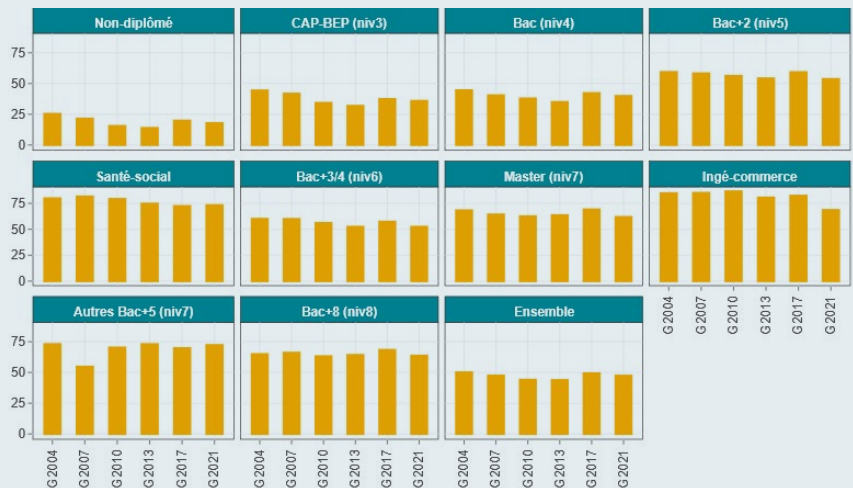
Parce que la stabilité de l'emploi est une dimension essentielle, bien que difficile à saisir, de la notion d'insertion professionnelle [5], **l'accès à l'EDI** est observé dans le graphique 5 pour l'ensemble de chaque Génération. Entre la Génération 2004 et la Génération 2021, le taux d'emploi stable a évolué en deux temps. Après une baisse continue pour les quatre premières Générations, baisse particulièrement nette pour les plus bas niveaux de diplôme (non-diplômés, CAP, bac), il remonte fortement pour les jeunes de la Génération 2017, interrogés pour la première fois dans une conjoncture favorable à la veille de la crise sanitaire, avant de diminuer de nouveau pour la Génération 2021.

Le déclassement s'amenuise pour les plus diplômés

Identifié par les situations dans lesquelles le niveau de formation détenu est supérieur au niveau de compétences requis pour l'emploi occupé, **le déclassement** professionnel a augmenté entre la fin des années 1960 et la fin des années 2000 [6]. Dans cette comparaison sur les deux décennies les plus récentes, le taux de déclassement des jeunes actifs diplômés passe de 26 % pour la Génération 2004 à 32 % pour la Génération 2021.

C'est une augmentation à lire en parallèle de l'augmentation du niveau d'études de ces générations

[Graphique 5] Évolution de l'accès à l'emploi stable après 3 ans selon le plus haut diplôme en 20 ans



Lecture : 47 % des sortants de la Génération 2021 sont en emploi à durée indéterminée (EDI) à la date d'enquête, en 2023.

Sources : enquêtes Générations 2004, 2007, 2010, 2013, 2017, 2021, interrogations à 3 ans, bases principales.
Champ : ensemble des sortants, hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

[Encadré 2] Le déclassement

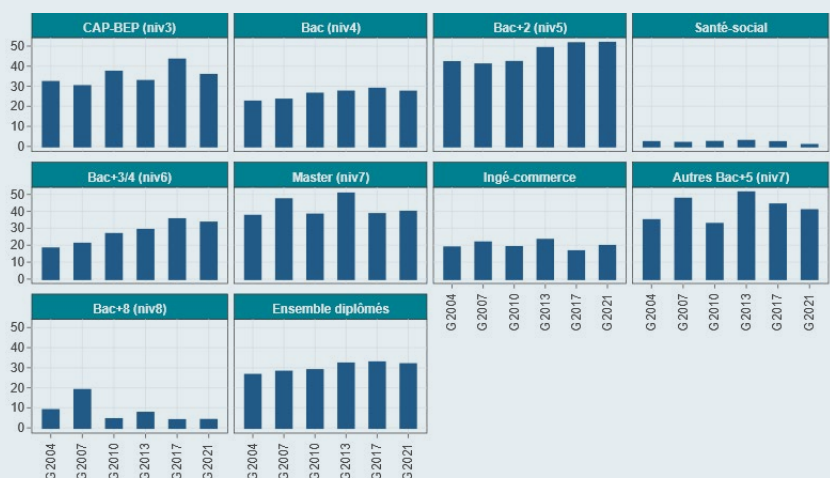
Plusieurs manières de mesurer le déclassement existent de longue date. Dans cette étude, c'est l'approche normative qui a été retenue : un individu est considéré déclassé quand la correspondance entre son niveau d'études et son niveau d'emploi n'est pas jugée « normale », selon la grille de correspondance suivante :

Sont déclassés :

- Les diplômés de CAP ou BEP et les bacheliers quand ils sont employés ou ouvriers peu qualifiés ;
- Les diplômés de bac +2/3/4 quand ils ne sont pas cadres, professions intermédiaires ou chefs d'entreprise ;
- Les diplômés de bac+5 ou plus quand ils ne sont pas cadres ou chefs d'entreprise.

Par définition, les sortants sans diplôme ne peuvent pas être déclassés.

[Graphique 6] Évolution du taux de déclassement après 3 ans de vie active, selon le niveau de diplôme en 20 ans



Lecture : 32 % des sortants de la Génération 2021 en emploi à la date d'enquête en 2024 sont déclassés.
Sources : enquêtes Générations 2004, 2007, 2010, 2013, 2017, 2021, interrogations à 3 ans, bases principales.
Champ : sortants en emploi à la date d'enquête, hors non-diplômés et hors sortants en contrat de professionnalisation et résidents à l'étranger à la date d'enquête.

[Tableau 2] Évolution en 20 ans de la hiérarchie des diplômes selon leur rendement en début de vie active

	Génération 2004	Génération 2007	Génération 2010	Génération 2013	Génération 2017	Génération 2021
<p>du moins favorable...</p> <p>SALAIRE</p> <p>...au plus favorable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP, Bac • Bac+2 • Bac+3/4 • Master • Autres Bac+5, Santé-social • Ingé-commerce, Bac+8 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4 • Autres Bac+5 • Master • Santé-social • Bac+8 • Ingé-commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2 • Bac+3/4 • Master • Autres Bac+5, Santé-social • Ingé-commerce • Bac+8 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4 • Master • Autres Bac+5, Santé-social • Ingé-commerce • Bac+8 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4 • Master, Autres Bac+5, Santé-social • Ingé-commerce • Bac+8 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4 • Master • Autres Bac+5, Santé-social, Ingé-commerce • Bac+8
<p>du moins favorable...</p> <p>CHÔMAGE</p> <p>...au plus favorable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4, Bac+8 • Master • Ingé-commerce, Autres Bac+5 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Autres Bac+5, Bac • Bac+2, Master, Bac+3/4 • Ingé-commerce, Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2 • Master, Bac+3/4, Autres Bac+5 • Bac+8, Ingé-commerce • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+3/4 • Bac+2, Master • Autres Bac+5, Ingé-commerce, Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4 • Master, Autres Bac+5 • Ingé-commerce • Bac+8, Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+3/4, Bac+2 • Master, Autres Bac+5, Ingé-commerce • Bac+8 • Santé-social
<p>du moins favorable...</p> <p>EDI</p> <p>...au plus favorable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2 • Bac+3/4 • Bac+8 • Master, Autres Bac+5 • Santé-social, Ingé-commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Autres Bac+5, Bac+3/4 • Master, Bac+8 • Ingé-commerce, Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+2, Bac+3/4 • Master, Bac+8 • Autres Bac+5, Santé-social, Ingé-commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+3/4, Bac+2 • Master, Bac+8 • Autres Bac+5, Santé-social, Ingé-commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+3/4, Bac+2 • Master, Bac+8, Autres Bac+5 • Santé-social • Ingé-commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-diplômé • CAP-BEP • Bac • Bac+3/4, Bac+2 • Master • Bac+8, Ingé-commerce • Autres Bac+5 • Santé-social
<p>du moins favorable...</p> <p>DÉCLASSEMENT</p> <p>...au plus favorable...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bac+2 • Master, Autres Bac+5, CAP-BEP • Bac, Ingé-commerce • Bac+3/4 • Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Master, Autres Bac+5, Bac+2 • CAP-BEP • Ingé-commerce, Bac • Bac+3/4, Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Bac+2 • CAP-BEP, Master • Autres Bac+5 • Bac+3/4, Bac • Ingé-commerce • Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres Bac+5, Bac+2, Master • CAP-BEP, Bac+3/4 • Bac, Ingé-commerce • Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Bac+2 • CAP-BEP, Autres Bac+5 • Master, Bac+3/4 • Bac • Ingé-commerce • Bac+8 • Santé-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Bac+2 • Autres Bac+5, Master • CAP-BEP, Bac+3/4 • Bac • Ingé-commerce • Bac+8 • Santé-social

Lecture : dans la Génération 2004, à profil comparable, le classement du revenu perçu lors du premier emploi par les jeunes en fonction de leur plus haut diplôme était celui-ci : non-diplômés (revenu le plus bas), CAP-BEP et Bac [etc.], Bac+8 et Ingé-commerce (revenu le plus haut).

Source : enquêtes Générations 2004, 2007, 2010, 2013, 2017, 2021, interrogations à 3 ans, bases principales.

Champ : jeunes ayant eu au moins un emploi (premier revenu) ; jeunes actifs à la date d'enquête (chômage) ; jeunes en emploi à la date d'enquête (déclassement) ; ensemble de la cohorte (EDI).

de débutants. En effet, la norme appliquée ici pour considérer une situation d'emploi et de diplôme comme déclassée n'évolue pas entre 2004 et 2024, alors que la norme de diplomation au sein d'une Génération a elle-même considérablement évolué sur la même période (cf. Graphique 2).

Par ailleurs, le déclassement augmente entre les cohortes 2004 à 2013, mais cette poussée ralentit ensuite, stagne et diminue même pour les diplômés de l'enseignement supérieur long. Il est intéressant de noter que même en statistiques descriptives, le déclassement tend à diminuer depuis une décennie pour les diplômés de niveau bac+5 et plus, alors même que c'est à ce niveau que le nombre de diplômés s'est le plus développé sous le coup de la troisième explosion scolaire. Dans ce cas, l'hypothèse d'une inflation des diplômes – au sens où l'augmentation du nombre de diplômés diminuerait la valeur du diplôme de chacun en début de vie active – n'est donc pas privilégiée.

Pour les niveaux de qualification plus bas, en revanche, l'évolution récente est moins favorable : la part de déclassés a stagné entre 2013 et 2021 pour les sortants de niveau secondaire ; et elle a franchement augmenté pour les sortants diplômés du supérieur court (bac+2 et bac+3/4, à l'exception de la filière santé/social dont la spécificité est évoquée plus loin).

Le nombre d'années d'études compte toujours

Les résultats descriptifs présentés dans les graphiques 3 à 6 ont été complétés par une série de régressions logistiques ou linéaires estimant, au sein de chacune des six Générations, l'indicateur d'insertion donné (les quatre ont été testés successivement) selon le niveau de diplôme atteint. Les modélisations permettent également de contrôler certaines caractéristiques de la population considérée, qui a évolué en termes d'origine sociale et de sexe notamment. Il en résulte un ordre hiérarchique des diplômes au regard des différents indicateurs (cf. Tableau 2) : les diplômés n'ayant pas de valeur intrinsèque et absolue sur le marché du travail, mais une position plus ou moins favorable par rapport aux autres diplômés, variable selon l'indicateur considéré et qui évolue dans le temps [7].

Dans la hiérarchie des titres scolaires, les diplômés de la santé et du social de l'enseignement supérieur court occupent un rang à part : s'ils ne sont pas les plus valorisés symboliquement ou les plus identifiés comme « sélectifs », ils offrent pourtant des conditions d'insertion singulièrement favorables. Notamment, leur position relative domine le plus souvent l'échelle des diplômes au regard du risque de chô-

mage et de la probabilité d'accès à l'emploi stable.

Concernant le taux d'EDI, globalement, les chances d'y accéder en trois ans de vie active s'élèvent en même temps que le niveau de diplôme, tout au long de ces deux décennies. On relève toutefois ces singularités : le doctorat offre des chances moyennes d'accéder à l'emploi stable, presque toujours inférieures à celles des diplômés de bac+5 hors université.

Quant aux probabilités de déclassement, les bac+5 hors écoles sont assez mal positionnés par rapport à plusieurs autres diplômes de niveau inférieur. La situation relative des diplômés de master, notamment, malgré une amélioration sur la période, est souvent moins favorable que celle des diplômés de bac+3/4 ou même de niveau bac.

Enfin, du point de vue du revenu d'embauche au premier emploi, la valeur des diplômes reste particulièrement dépendante du nombre d'années d'études : une hiérarchie « verticale », et quasi invariable au fil des cohortes, demeure alors que la massification de l'enseignement tend à renforcer les différences entre les diplômés de même niveau. S'agissant du premier revenu des jeunes, comme l'avaient souligné Baudelot et Leclerc il y a plus de vingt ans [8], les prédictions de l'approche économique de l'éducation restent globalement vérifiées : « *la corrélation statistiquement significative et positive entre le nombre d'années de scolarité effectuées par un individu et les revenus qu'il tire de son travail [reste] l'une des "régularités empiriques" les mieux établies en économie* ».

Deux éléments nuancent cette conclusion : d'une part, les revenus ne mesurent pas l'insertion à eux seuls et l'on a vu que la hiérarchie des diplômes variait en fonction des indicateurs retenus – les diplômés s'ordonnent fort différemment face au risque de déclassement, par exemple. D'autre part, cette étude approche les niveaux de diplôme en tant que catégories stables, définies par un nombre d'années d'études considérées comme validées par l'institution, et que l'État reconnaît en tant que « niveau ». Mais derrière la permanence de ces catégories figure une hétérogénéité qui a grandi sur la période étudiée, du point de vue des spécialités mais aussi des secteurs ou des voies d'enseignement, tant de dimensions dont l'influence est avérée sur l'insertion [9] [10]. Néanmoins, la confirmation du rôle protecteur du diplôme souligne en regard la situation de ceux qui en sont dépourvus, les jeunes sortis sans diplôme restant les derniers dans la file d'attente pour accéder aux emplois.

[1] « Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021. », Feres, B., Couto, M.-P., Ferry, O., Morvan, Y. & Patros, T. OVE Infos, n° 45, 2021.

[2] *France 2024. Faits saillants*, Étude économique de l'OCDE, 2024.

[3] « Ce que masquent les "nouveaux publics étudiants" : les enjeux de la troisième massification de l'enseignement supérieur français », Rossignol-Brunet, M., Frouillou, L., Couto, M.-P. & Bugeja-Bloch, F., *Lien social et Politiques*, n° 89, 2022.

[4] « Une progression contrastée des salaires en 20 ans, source de réduction des inégalités », Barret, C. & Dupray, A., dans Thomas Couppié, Dominique Épiphané & Virginie Mora (dir.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Marseille, Céreq, coll. « Céreq Essentiels », 2018.

[5] « L'insertion professionnelle : une notion discutée mais robuste », Rose, J. dans Thomas Couppié, Dominique Épiphané & Virginie Mora (dir.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Marseille, Céreq, coll. « Céreq Essentiels », n° 1, 2018.

[6] Paola, V. di & Moullet, S., « Le déclassement : un phénomène enraciné », dans Thomas Couppié, Dominique Épiphané & Virginie Mora (dir.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Marseille, Céreq, coll. « Céreq Essentiels », n° 1, 2018.

[7] Giret, J.-F., « La dévalorisation des diplômés est-elle inéluctable ? », dans J.-J. Paul & J. Rose, *Les relations formation-emploi en 55 questions.*, Paris, Dunod, 2008.

[8] Baudelot, C., Leclercq, F., (dir.). *Les effets de l'éducation. Rapport à l'intention du PIREF*, Paris : la Documentation française, 2005.

[9] Akkouh, M. & Robert, A., « Les diplômés de master universitaire ont-ils tous les mêmes débuts de vie active ? », *Céreq Bref*, n° 456, 2024.

[10] Merlin, F. & Wierup, E.-L., « Sortants du supérieur : le niveau de diplôme ne résume pas les trajectoires d'insertion », *Céreq Bref*, n°426, 2022.